

# Plan de Sauvegarde de l'Oedicnème criard : résumé du rapport annuel 2016 (ADLAM et al.)

Violette BOURGOGNE, Paul ADLAM, Dominique TISSIER

Le plan local de sauvegarde de l'Oedicnème criard *Burhinus oedicnemus* dans l'Est lyonnais et Porte de l'Isère, élaboré en 2014, a été lancé officiellement le 30 avril 2015 avec la signature de tous les partenaires. Son objectif est de trouver des solutions permettant d'allier la conservation de l'Oedicnème, en maintenant l'effectif nicheur (de l'ordre de 80-90 couples), et l'aménagement d'un territoire à forts enjeux économiques, tout en préservant 12000 ha de surfaces agricoles. 2016 était la seconde année de suivi de terrain.



Oedicnème criard juvénile, Saint-Priest, août 2016, D. TISSIER

Le Département du Rhône abrite environ 300 couples d'Oedicnèmes criards (TISSIER 2006), dont quelques dizaines aux portes ou à l'intérieur même de l'agglomération lyonnaise, ce qui doit constituer un cas unique en Europe. L'espèce, protégée et classée en annexe 1 de la Directive Européenne 79/409/CEE (dite directive "Oiseaux"), est étudiée par la LPO Rhône depuis 1998.

On conçoit que la proximité de la ville soit la source de menaces fortes, en particulier dans l'Est lyonnais, avec une urbanisation rampante des terres agricoles et de grands travaux d'infrastructures comme des voiries et des extensions de zones industrielles. La Métropole de Lyon a donc souhaité avoir un rôle moteur pour répondre aux nombreuses interpellations des associations de protection de la nature à l'occasion des projets menaçant l'espèce.

**Ce Plan Local de Sauvegarde, unique en France**, s'applique à un vaste territoire de 66000 ha (carte n°1) dont 27520 favorables à l'espèce, à cheval entre les départements du Rhône (32 communes) et de l'Isère (14 communes) et abritant environ 80 à 90 couples nicheurs.

Plusieurs partenaires y sont associés : la Métropole de Lyon, les communautés de communes de l'Est Lyonnais (CCEL) et du Pays de l'Ozon (CCPO), la communauté d'agglomération des Portes de l'Isère (CAPI), la DREAL Rhône Alpes, les Chambres d'Agriculture du Rhône et de l'Isère, les carrières UNICEM et les associations animatrices du plan : la **LPO Rhône** et l'association Porte de l'Isère Environnement (APIE).



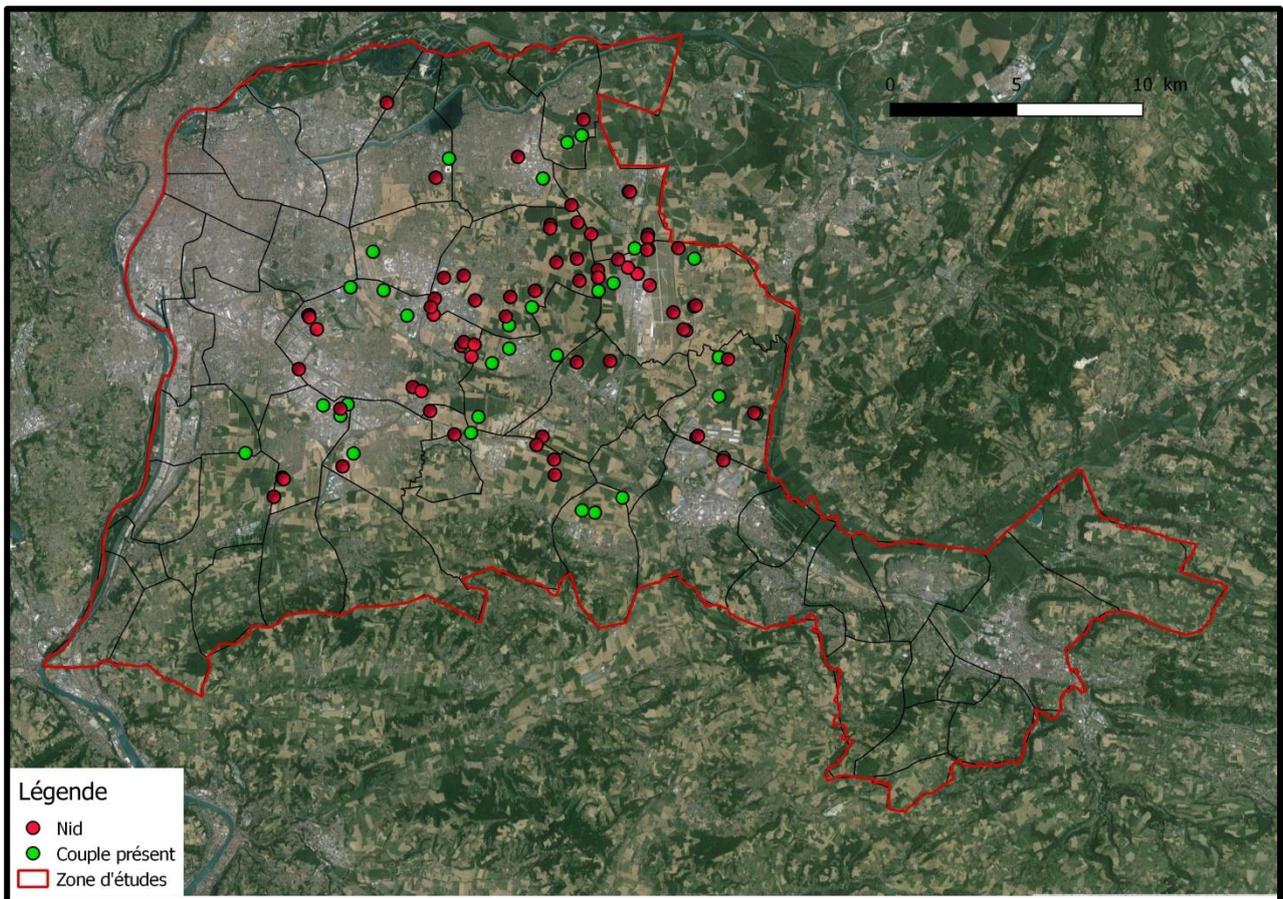
**Le Plan est entré dans sa phase d'animation active de terrain en mars 2015** et bénéficie du travail de 4 salariés des associations LPO-Rhône et APIE et le concours très actif de plusieurs de leurs adhérents bénévoles pour mener à bien le recensement des couples nicheurs et les actions de protection. Le temps imparti en 2016 a été estimé à 154 journées de travail (dont 48% salariées).

Un total de **89 couples nicheurs** a été trouvé, pour partie (58%) dans les zones agricoles, cultures (dont 80% de maïs), et pour partie (42%) dans des zones non agricoles, carrières en exploitation, gravières, friches industrielles, chantiers en cours, parkings, aéroports et leurs bassins de rétention d'eaux, un poste électrique, un jardin et les deux zones compensatoires en gravier déjà installées à Chassieu et Saint-Priest.

**69 nids ont été localisés précisément.** Pour ces 69 nids, 26-28 ont donné un succès certain (donc 22 poussins menés jusqu'à l'envol) et ou un succès probable, soit environ **38-40% de réussite**, ce qui est inférieur au taux de 2015 qui était de 63%. Malgré le plus grand nombre de couples trouvés (89 au lieu de 79), la météo a peut-être dégradé le taux de réussite des couvées.

Les parcelles occupées en zones agricoles sont en moyenne de 20 ha, rarement inférieures à 4 ha. Les zones non agricoles, sont plus petites (environ 1 à 3 ha) et correspondent souvent à des sites où l'on ne s'attendrait pas à trouver l'espèce (friches industrielles très enclavées, mais non utilisées par l'Homme, ou bassins d'orage), mais où les oiseaux bénéficient d'une certaine tranquillité liée à l'inaccessibilité parfois totale au public.





Carte n°2 : répartition des couples nicheurs en 2016

La présence surprenante, mais confirmée en 2016, d'un groupe d'oiseaux dans un bassin d'orage de l'aéroport de Saint-Exupéry a été largement décrite dans le numéro 39 de *l'Effraie* (TISSIER 2015c). Le lieu est insolite et ce comportement grégaire en pleine période de reproduction n'a jamais été noté ailleurs en Europe. A noter que ce même bassin a vu aussi trois couples couver en 2016, en cohabitant avec les autres oiseaux sans trop d'interaction. Deux poussins ont été observés en juin cette année. Un couple a sans doute niché aussi dans un second bassin d'orage plus petit. Un maximum étonnant de 46 oiseaux a été noté le 30 août 2016 dans le seul grand bassin !

**Les sites de nidification ont été regroupés en plusieurs secteurs :**

- Chassieu, aérodrome de Bron et EUREXPO (5 à 7 couples, dont 3 à 4 nicheurs probables)
- Plaine de Corbas-Mions et carrière PERRIER (10 couples)
- Plaines de Manissieux et Genas-Ratabizet (16 couples)
- Plaine de Genas, Pusignan et Saint-Exupéry (29 couples dont 6 dans l'aéroport)
- Plaine d'Heyrieux et carrières (9 couples dont 6 couples en carrière)
- Miribel-Jonage et plaine de Meyzieu (8 couples)
- Nord-Isère (7 couples).

**Dans les secteurs 1, 2 et 3, les sites de reproduction sont menacés à court terme par des projets de construction déjà programmés en ZI ou en friche industrielle.**

**Des actions de protection dans des parcelles cultivées** (signalement du nid par deux piquets à 5 mètres de part et d'autre) ont été menées pour **24 nids**, en collaboration avec les agriculteurs. Nous avons pu noter un bon accueil des agriculteurs contactés grâce à la collaboration des Chambres d'Agriculture (seulement 2 refus constatés). Dans **11 cas**, on a un succès de la reproduction certain ou probable.

En outre, 6 nids en milieu non-agricole ont été protégés. Deux nids situés dans des carrières ont été protégés lors du suivi écologique de ces sites, et 5 nids situés dans l'enceinte de l'aéroport de Saint-Exupéry ont été balisés par le service du péril aviaire afin d'éviter qu'ils ne soient détruits par le passage de véhicules.

Ces actions ont permis aux participants de faire de belles observations de cette espèce si surprenante. On a pu confirmer sa relativement bonne faculté d'adaptation qui lui permet de s'installer dans des biotopes qui lui seraient a priori défavorables. Plusieurs couples ont été trouvés dans des friches aujourd'hui complètement enclavées dans les zones industrielles. La capacité de l'espèce de faire une, voire deux pontes de remplacement en cas d'échec d'une première nidification, a été constaté aussi plusieurs fois. Par exemple, une troisième ponte très tardive a été observée dans une friche de Manissieux Pierre-Blanche avec deux poussins tout juste éclos à la date du 28 juin, tous deux revus jusqu'au 23 août (âgés donc de 56 jours) alors que près de 80 oiseaux étaient comptés sur le site de rassemblement du Capot tout proche !



Protection de nid, Colombier-Saugnieu, juin 2015 et Saint-Priest, mai 2015, V. BOURGOGNE, D. TISSIER





Protection d'un nid à Corbas, juillet 2016 : on voit bien sur cette photo que le tracteur a contourné la zone balisée où la végétation a subsisté !

### Les parcelles en mesure compensatoire

Au fur et à mesure de la réalisation de projets ayant un impact sur le territoire, un certain nombre de mesures compensatoires en faveur de l'espèce ont été mises en place ou sont en cours de réalisation. La réalisation du plan de sauvegarde prévoit une évaluation de l'efficacité de ces zones :

- Saint-Priest *La Fouillouse* 12ha (ZAC Berliet)
- Saint-Laurent-de-Mure *Forêt Charles* 3,5ha (parking Mike de l'aéroport)
- Aéroport Saint-Exupéry *aménagement de site* 2,4ha (voies de circulation)
- Meyzieu Les Panettes - 2 zones entre parkings 2x1ha (stade Aulas)
- EUREXPO et aérodrome de Bron- 3 zones 7ha (accès à EUREXPO et stade)
- Village de marques de Villefontaine - nouvelle zone 2016 (Isère)

Ces parcelles, très récentes pour certaines, n'ont attiré que deux couples nicheurs probables. Ce faible intérêt est difficile à expliquer, si ce n'est peut-être par quelques dérangements trop fréquents pour les unes, le développement de la végétation pour d'autres ou la date trop récente de construction.

### Evolution de l'urbanisation dans la zone d'étude

En 2016, trois nouveaux projets pouvant impacter des territoires d'œdicnèmes, ont été recensés.

- **Le complexe sportif de Satolas-et-Bonce** (un couple nicheur)
- **Projets menés par l'aéroport de Saint-Exupéry (17ha)** : élargissement des pistes, zone de fret express « Golden Mile » sur des friches existantes, qui impacteront des sites de nidification
- **Everest Park** : zones d'activité situé à Genas en cours de réalisation
- **Colombier-Saugnieu « Champ Vallet »** : Ce site de friche industrielle, prévu pour être intégré à un site de traitement de déchets, a encore accueilli un couple en 2016
- **6Park, Genas « Ratabizet »** : le porteur de projet a mis en place une étude d'impact et a signifié à la CCEL sa volonté d'intégrer le plan.

## Rassemblements postnuptiaux

Enfin, la dernière partie du suivi 2016 a été consacré aux **regroupements postnuptiaux**, en particulier celui de Saint-Priest, dans l'agglomération lyonnaise. **Ce site est à préserver absolument**. Il a vu un maximum de 120 oiseaux le 20 septembre.

La forte diminution de début octobre 2014 due à la végétation trop haute, a été constatée de nouveau en 2016. Mais, cette fois, on a réussi à localiser des parcelles de substitution : d'abord à Mi-Plaine (carte n°3), mais qui n'ont été utilisées qu'une quinzaine de jours ; puis dans un bassin et deux champs au sud du centre de Genas (carte n°4), où l'on a totalisé jusqu'à une centaine d'individus.



Carte n°3 : les parcelles de Manissieux, avec au nord deux zones de substitution découvertes en 2016



Bassin de rétention et champ utilisé pour un rassemblement à Genas sud

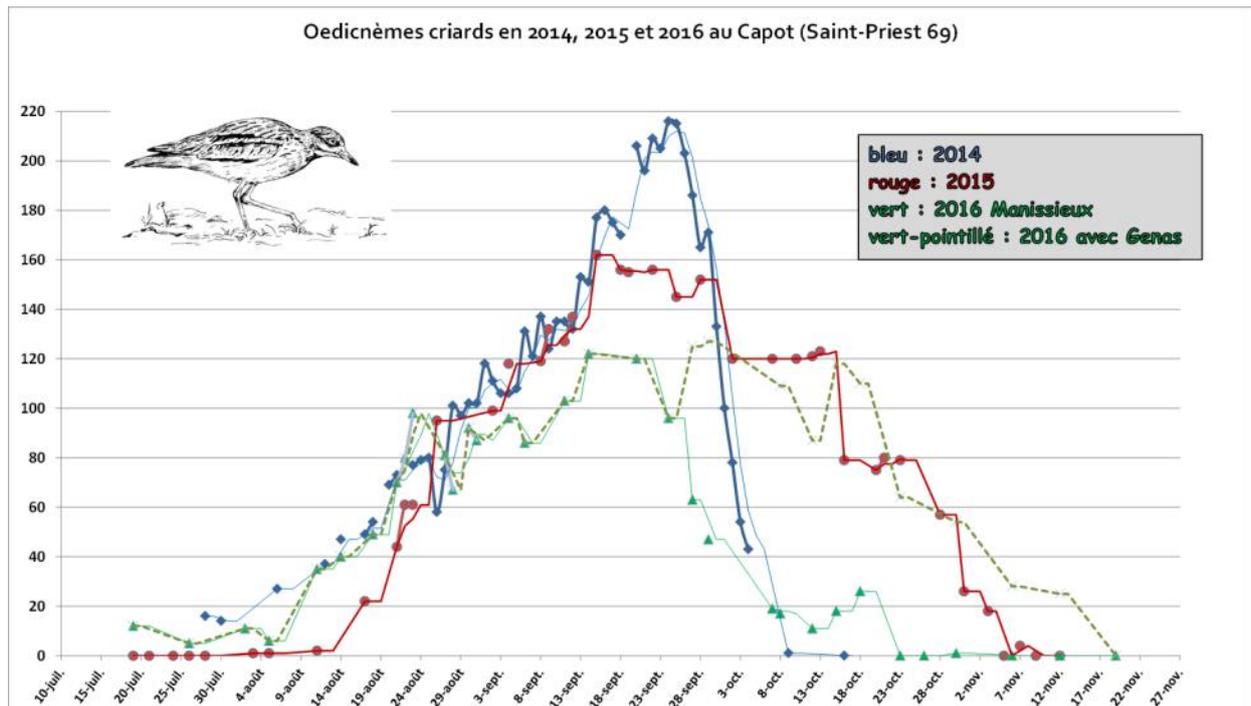


Carte n°4 : les parcelles de Genas sud, découvertes en 2016

Ceci a permis de corriger la courbe de 2016 sur le graphe n°1 ci-dessous (courbe verte en pointillés), malheureusement un peu tard pour corriger le point maximum (qui a dû approcher 150 à 200 oiseaux en totalisant les parcelles de Manissieux et Genas).

Enfin, le bassin d'orage de Saint-Exupéry (maximum de 46 oiseaux fin août) et un chaume de maïs voisin ont vu un maximum de 64 individus le 18 août. Les effectifs ont ensuite diminué de façon précoce à partir du 6 septembre, un petit groupe, composé de juvéniles, fréquentant encore le bassin jusqu'au 15 octobre.

Côté Isère, aucun rassemblement n'a été observé.



Graphe n°1 : Evolution de l'effectif du rassemblement d'Oedicnèmes criards au Capot (Saint-Priest) en 2014, 2015 et 2016.

**En conclusion**, la prospection de terrain 2016 a été menée avec succès, le nombre de couples trouvés est de 89 au lieu de 79 en 2015. Toutefois, ces variations interannuelles devront être confirmées par la suite. Le taux de réussite des nichées a diminué. Les couples nicheurs bénéficient de zones agricoles encore nombreuses et très favorables, mais la consommation d'espaces agricoles se poursuit. D'autres couples s'accrochent à des sites qui sont aujourd'hui très enclavés au milieu de constructions diverses et très menacés de disparition. La consommation de ces espaces est sans doute préférable en termes écologiques au mitage des grands ensembles agricoles restants, il n'en demeure pas moins qu'elles peuvent concentrer des enjeux locaux pour l'espèce, et devraient le plus souvent faire l'objet d'une évaluation environnementale.

## Bibliographie

---

- **ADLAM P., HUGON M., D'ADAMO C. & LIENARD F. (2015).** *Plan de Conservation de l'Oedicnème criard : rapport annuel 2015.* LPO Rhône et APIE, rapport d'animation, Lyon.
- **ADLAM P., HUGON M., D'ADAMO C. & LIENARD F. (2016).** *Plan de Conservation de l'Oedicnème criard : rapport annuel 2016.* LPO Rhône et APIE, rapport d'animation, Lyon.
- **AUGIRON S. (2008).** Dynamique et viabilité des populations d'Oedicnème criard en agro-écosystème céréalier. Master II Recherche, Mention Ecologie, Spécialité Ecologie Biodiversité Evolution. CNRS, Université Paris-sud 11, Chizé, 36 pages.
- **BEALEY C.E., GREEN R.E., DOBSON R., TAYLOR C.R. & WINSPEAR R. (1999).** Factors affecting the numbers and breeding success of Stone Curlew *Burhinus oedichnemus* at Porton Down, Wiltshire. *Bird Study* 46 : 145-156.
- **CHAZAL R., TISSIER D. et CORA (2005, 2006 et 2007).** *L'Oedicnème criard dans la Communauté Urbaine de Lyon.* CORA-Rhône, rapports d'étude, Grand Lyon.
- **CHAZAL R. & TISSIER D. (2007).** Programme de sauvegarde de l'Oedicnème criard *Burhinus oedichnemus* dans le Grand Lyon. *Ornithos* n°14-6 : 365-369.
- **CORA-Isère (2006).** Carte de répartition de l'Oedicnème criard dans l'Isère. [http://oiseauxisere.free.fr/php/liste\\_especes38.php](http://oiseauxisere.free.fr/php/liste_especes38.php)
- **D'ADAMO Ch., DALLARD R. & CORA (2008).** *L'Oedicnème criard dans la Communauté Urbaine de Lyon.* CORA-Rhône, rapport d'étude, Grand Lyon.
- **FREY C. (2010).** Le rassemblement d'Oedicnèmes criards de Saint-Priest en 2009. *L'Effraie* n°28, pp.26-29. CORA-Rhône, Lyon.
- **GAGET V., TISSIER D. & CORA (1998, 1999, 2000, 2001 et 2002).** *L'Oedicnème criard dans la Communauté Urbaine de Lyon.* CORA-Rhône, rapports d'étude, Grand Lyon.
- **GAGET V., TISSIER D., GAILLARDIN Ch. & CORA (2004).** *L'Oedicnème criard dans la Communauté Urbaine de Lyon.* CORA-Rhône, rapport d'étude, Grand Lyon.
- **GEROUDET P. (mise à jour de G. OLIOSO, 2008).** *Limicoles, gangas et pigeons d'Europe.* Delachaux & Niestlé, Paris, 606pp.
- **GREEN R.E. & BOWDEN C.G.R. (1986).** Field characters for ageing and sexing Stone-curlews. *British Birds* 79 : 419-422.
- **GREEN R.E. & GRIFFITHS G.H. (1994).** Use of preferred nesting habitat by stone curlews *Burhinus oedichnemus* in relation to vegetation structure. *J. Zool. Lond.* 233 : 457-471.
- **GREEN R.E., HODSON D.P. & HOLNESS P.R. (1997).** Survival and movements of Stone-curlews *Burhinus oedichnemus* ringed in England. *Ringling & Migration*, 18:2, 102-112.

- **INFO ORNITHO (2009)**. Les rassemblements d'Oedicnèmes criards de 2008. *L'Effraie* n°25 : 43-45. CORA-Rhône, Lyon.
- **MALVAUD F. (1996)**. *L'Oedicnème criard en France : résultats d'une enquête nationale (1980-1993)*. Groupe Ornithologique Normand, Caen.
- **RIBATTO E. (2006a)**. Note sur une observation de poussins dans un rassemblement d'Oedicnèmes criards à Brindas (69). *L'Effraie* n°19 : 26-29. CORA-Rhône, Lyon.
- **RIBATTO E. (2006b)**. Note sur une nidification en verger de l'Oedicnème criard à Pollionnay (69). *L'Effraie* n°19 : 29-31. CORA-Rhône, Lyon.
- **ROLLET O., CHAZAL R. & TISSIER D. (2007)**. Le rassemblement d'Oedicnèmes criards de Saint-Priest en 2007. *L'Effraie* n°22 : 25-28. CORA-Rhône, Lyon.
- **TAYLOR E.C. (2006)**. Stone curlews *Burhinus oediconemus* and human disturbance: effects on behaviour, distribution and breeding success. Darwin College, University of Cambridge, Thesis Elisabeth C. TAYLOR, 292 pages.
- **TISSIER D. (2006)**. Répartition de l'Oedicnème criard *Burhinus oediconemus* dans le Rhône. *L'Effraie* n°19 : 7-22. CORA-Rhône, Lyon.
- **TISSIER D. (2007a)**. Note sur les rassemblements de l'Oedicnème criard en 2006 dans le Rhône. *L'Effraie* n°20 : 31-40. CORA-Rhône, Lyon.
- **TISSIER D. (2007b)**. *L'Oedicnème criard dans le Grand Lyon*. Brochure éditée par le CORA-Rhône, Lyon. 24 pp.
- **TISSIER D. (2015a)**. Le rassemblement d'Oedicnèmes criards de Saint-Priest (Rhône) en 2014. *L'Effraie* n°38 : 9-13. LPO Rhône, Lyon.
- **TISSIER D. (2015b)**. Sauvegarde de l'Oedicnème criard à Lyon Métropole. *LPO Infos* n°20, LPO Rhône, juillet 2015, Lyon.
- **TISSIER D. (2015c)**. Note sur de curieuses observations d'un groupe d'Oedicnèmes criards en période de nidification. *L'Effraie* n°39 : 11-20. LPO Rhône, Lyon.
- **VAUGHAN R. & VAUGHAN-JENNINGS N. (2005)**. *The Stone Curlew *Burhinus oediconemus**. Isabelline Books, Falmouth.